

TRIBUNE LIBRE

## La proposition de répartition à la baisse des allocations aurait des conséquences dramatiques

Par Hubert Tassin, président de l'Association P. P.



« J'ai lu avec intérêt le compte rendu du projet de pré-adopté par le Conseil d'administration de France Galop et les commentaires de *Journal de Galop* dans son édition de jeudi. À chacun sa manière d'analyser les choses et, surtout, les conséquences des mesures envisagées. Les miennes sont toutes différentes et je ne peux

suivre les satisfecit accordés avec optimisme à ce qui constituerait une rupture durable des équilibres des filières du Galop en France. Sans entrer dans le détail de chacune des mesures, dont certaines peuvent recueillir mon approbation, les dispositions seraient triplement destructrices. Quelques exemples.

- **Sur le plan de la recette des paris et donc du différentiel d'apport Trot/Galop dès l'année prochaine.** Le mécanisme de baisse des indemnités de transport aurait un effet direct et très rapide sur le nombre de partants Premium ; l'attaque contre les propriétaires de vieux chevaux prise en compte, le déficit de partants peut être prudemment estimé à près de 3.000 en année pleine. Le Trot pourra-t-il financer pour le Galop 200 courses supplémentaires ?

- **Sur le dynamisme de l'élevage en France.** Faire peser, en plat, l'essentiel de l'effort sur les propriétaires de chevaux français afin de préserver les nominaux serait une décision qui irait à l'encontre de la mission même de France Galop. Avec une telle mesure, ceux qui seraient pénalisés seraient ceux qui jouent le jeu de l'élevage français en élevant ou en achetant des chevaux parés de ce label "FR" dont nous sommes fiers. À compter de 2018, les écuries internationales basées hors de France, dont on a vu la puissance tant à Deauville que pendant le week-end de l'Arc, verraient leurs allocations relevées. Mais si un "FR" gagnait, il toucherait moins.

- **sur l'avenir des filières du plat.** Moduler de façon excessive, en fonction de l'âge des chevaux, les primes propriétaires, exclure les vieux chevaux des primes à l'éleveur (y compris en obstacle) serait un message assez direct aux propriétaires et éleveurs de base, ceux dont les chevaux assurent une part prépondérante de la recette. Ces mesures de rupture des équilibres n'inciteraient pas les propriétaires à acheter de jeunes chevaux, mais simplement à sortir du propriétaire. Et il est illusoire de penser qu'ils seraient remplacés.

Ces dispositifs, souvent vexatoires, visent à exclure. La suppression mesquine des cinquièmes places dans les courses PMH face au relèvement des nominaux des

courses de groupe en plat en est le symbole. L'ensemble casserait le modèle du Galop en France. Le débat ne porte pas sur la nécessité de mener à bien la réduction de 25 millions des enveloppes en 2018, conséquence de la mauvaise gestion de France Galop, du désastreux projet Longchamp et de notre incapacité collective à négocier avec l'État. Mais les mesures présentées pour cela auraient comme effet inéluctable d'accélérer la chute du nombre de chevaux à l'entraînement, plongeant l'ensemble de la filière dans une spirale de récession.

La démarche à suivre est pourtant simple : en période de difficultés, il faut préserver les plus fragiles en faisant jouer la solidarité. Et, bien sûr, respecter le principe : un cheval français prend une allocation, il fait partie de la famille, il a droit aux primes. Quels que soient son âge et la couleur de sa robe. On semble proposer strictement l'inverse.

J'ai beaucoup de mal à comprendre que des associations représentatives de propriétaires et d'éleveurs puissent soutenir un projet qui tourne sciemment le dos à l'avenir pour le plus grand nombre et met en danger la base de la pyramide. Je ne peux que regretter qu'au sein du conseil d'administration de France Galop, seuls les membres de l'association PP se soient opposés à ce projet de destruction.

J'ai été élu par les propriétaires pour défendre l'avenir du Galop. Il serait bien sombre si on devait détruire une base, aujourd'hui sérieusement en danger. J'ai proposé au président de France Galop une série de mesures responsables visant à respecter l'enveloppe de réduction du budget des encouragements de 25 millions de manière plus équilibrée et moins pénalisante pour la base. Pour construire au lieu de détruire. Il n'est pas interdit d'espérer. »

### Petites annonces

#### OFFRE D'EMPLOI

Haras très récent, spécialisé dans le pur-sang à proximité de Pont-l'Évêque recherche un VEILLEUR DE NUIT pour la prochaine saison de poulinaiges. Expérience obligatoire

C.V. à envoyer :  
recrutement.haras.calvados@gmail.com